

Procès-verbal de L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU JEUDI 6 NOVEMBRE 2025

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du Comité de l'Adour qui s'est tenue le jeudi 6 novembre 2025 à 18 heures 15, à la Maison du Bridge de SARPOURENX, sous la présidence d'Alain VERDIER.

Présents ou représentés :

AIRE SUR ADOUR (Mme LAFFONT), AS DE LUZ (CLAVE), BIARRITZ COTE BASQUE BRIDGE (Mme de STOECKLIN), DAX (MEUNIER), HOSSEGOR (MICHOT), LESCAR (FERRET), LOURDES (MOREAU), MARENSIN (Mme VEYER), MIRANDE (FORMENT), MONTARDON (DUFFAU), MONT DE MARSAN (Mme RONDEL), NAY (COLIN), OLORON (BRUGIDOU), PAU PYRENEES (Mme POLI), SAINT PALAIS (Mme LAHERANNE), TARBES (HURAND), VAL D'ADOUR (DUBERTRAND), VIEUX BOUCAU (DUBEDOUT).
CRED (Mme LEJUSTE).

Excusés :

BAGNERES (Mme BARTA), BAYONNE (HARISMENDY), BIARRITZ LE PELICAN (Mme BARBAROU), EAUZE (LAMORT), LANNEMEZAN (LEMARRE), ORTHEZ (ALPHONSE),

Le Président ouvre la séance et aborde les questions inscrites à l'ordre du jour.

I. Rapport moral du Président.

« Alain VERDIER souhaite la bienvenue aux 3 nouveaux présidents de club :

Catherine VEYER au Marensin,

Nicole DUMAS qui n'est pas là aujourd'hui, mais représentée par Alain DUBEDOUT à Vieux-Boucau

Jean-Claude FERRE à Lescar.

L'exercice ouvert le 1^{er} juillet 2024 et clos le 30 juin 2025 peut être considéré comme stable au niveau des effectifs, 1981 licences contre 1977 l'année précédente. Mais avec seulement 119 licences gratuites contre 161.

L'activité est par contre en hausse : Certes -0,25% en tournois de régularité, mais +5,00 % e simultanés et +20 % en rondes de France. L'activité Real Bridge a progressée de 40 %, mais ne représente que 7,4 % de l'activité totale.

Je laisserai Georges BARATS et Jean-Michel BRUGIDOU présenter les chiffres détaillés des compétitions fédérales et de comité lors du Conseil Régional.

Je tiens toutefois à saluer nos résultats au niveau national :

Le titre en open expert par 4 pour l'équipe de Guy FORMENT avec J. CANEZIN, Y. FAUQUEZ, M. RI-CAUD, C. PIRON et D. LESCURE

Le titre en Senior mixte performance par 4 pour l'équipe de Saint Jean de Luz avec J.R. CARITE, B. et M. LE BOURGEOIS, A. CINQUALBRES, G. AMADOZ et S. BLOUET.

La 2^{ème} place de François CROZER en DN1 open par paire. Et celle de l'Amikuze en Interclub D4 avec D. FABIAN, C. GIRARD, T. CHARBONNE et A-M. SICE.

La 3ème place du B.C. de Mirande en Interclub D2 avec G. FORMENT, J. CANEZIN, B. GAUTIER, I. MECHIN, C. PIRON et H. GILBERT.

Tous les détails sont dans les bonnes pages de l'agenda.

L'évolution des comptes de charges et de recettes sera étudiée lors du rapport financier par notre trésorière Maïté LAHERANNE. Il se traduit en résultat sensiblement positif.

Parmi les évènements qui ont marqué cet exercice, on peut retenir :

- *La nomination de Guillaume TUJAGUE comme délégué Développement. Il est à Paris aujourd'hui pour un séminaire. Nous verrons le bilan de la campagne 2025 lors du Conseil Régional.*
- *La venue en juin de la déléguée nationale développement, Séverine WAGNER, pour une journée de formation qui a rassemblé 25 bénévoles de 11 clubs.*
- *La poursuite de l'action judiciaire avec la mise en cause par l'expert du constructeur de la Maison du Bridge sans répartition, à ce stade, des responsabilités entre lui et ses sous-traitants.*

Alain VERDIER remercie les membres de l'Assemblée Générale de leur attention et leur propose de répondre à d'éventuelles questions avant de soumettre ce rapport moral au vote. »

Approbation du rapport moral.

Alain VERDIER fait procéder à l'approbation du rapport moral.

Le vote a lieu à main levée. Le rapport est approuvé à l'unanimité.

II. Rapport financier.

Les tableaux de l'ensemble des données financières de l'exercice avaient été envoyés aux membres de l'AG, par mail.

Maïté LAHERANNE les présente par Visio-projection sous forme de graphiques plus parlants.

Le total des produits se monte à 244.674 € et le total des charges à 238.491 €.

Le résultat qui en découle est positif de 6.183 € alors que le budget s'élevait à un gain de 680 €.

La hausse la plus marquante des recettes se situe au niveau des licences grâce à l'augmentation unitaire appliquée. Les recettes des compétitions ont été aussi en hausse sauf pour les compétitions de comité.

Les recettes des tournois de régularité se sont maintenues. Les charges de fonctionnement ont été maîtrisées. Nous avons pu effectuer des provisions pour le risque lié aux problèmes de la construction de la maison du bridge, ainsi que pour, dans les années à venir, le départ à la retraite de Sophie LACARRERE et pour l'achat de Bridgemates.

Les remboursements d'emprunts ont été fait et leur montant doit diminuer dans les années à venir.

Une question sur l'éventualité d'un achat de bridgemates groupé avec les clubs est posée par la présidente du Marensin, Catherine VEYER. Il lui est répondu que cela n'apportera aucune économie à l'unité.

Aucune autre question n'étant posée sur cette présentation des chiffres, il convient de présenter le rapport de la vérification des comptes avant de les soumettre au vote de l'Assemblée Générale.

III. Rapport du Vérificateur aux comptes.

Monsieur IRATCHET, vérificateur aux comptes, présente son rapport.

Les comptes sont identifiés par les données suivantes :

<i>Total du Bilan</i>	<i>789.138 €</i>	<i>(N-1 : 796.291 €)</i>
-----------------------	------------------	--------------------------

Total des produits de la classe 7	244.624 €	(N-1 : 237.609 €)
Total des charges de la classe 6	238.491 €	(N-1 : 235.203 €)
Résultat de l'exercice =	Excédent de 6.183 €	(N-1 : Excédent de 2.406 €)

Avis sur les comptes présentés :

Au terme de mon contrôle, je conclus que la comptabilité a été bien tenue et que les documents qui vous sont présentés donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé et de la situation financière de votre Association au 30 juin 2025.

Commentaires ou Recommandations :

Sur le fonctionnement : Bonne nouvelle, cette année, la conjoncture a évolué favorablement. Cette évolution est essentiellement liée à la forte hausse des tarifs des licences (de 27,50 à 33,00 €). On note également l'accroissement du nombre de licenciés-cotisants (+ 47) et la progression du produit des compétitions en même temps qu'une très bonne maîtrise des charges.

L'exercice se solde par un très bon résultat (6.182 €) après constatation de 29.000 € de provisions.

Sur la finance, l'évolution de la situation est également très favorable. L'autofinancement est positif du fait de la constatation de charges non déboursées (29.000 €)

Conséquences, à l'actif, les disponibilités ont augmenté.

Cela permettra de financer les investissements indispensables en assurant la charge du service des emprunts qui, actuellement, représente encore un montant voisin de 53.000 € par an.

Tous les indicateurs sont bons »

Approbation des comptes de l'exercice

Alain VERDIER fait procéder à l'approbation des comptes.

Le vote a lieu à main levée. Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

La Secrétaire,

Dominique BOULIN

Le Président,

Alain VERDIER

